



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2012-60 du 19 juin 2012

**OBJET : REGIE INTERCOMMUNALE DES POMPES FUNEBRES :
Approbation du Rapport d'Activités 2011**

Rapporteur : M. G. Pouchot Rouge Blanc

Le 19 juin 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 juin 2012 en la salle du Conseil des Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 pour la délibération n°2012-60
30 à partir de la délibération n°2012-61
31 à partir de la délibération n°2012-71
29 à partir de la délibération n°2012-86
28 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de pouvoirs : 2 jusqu'à la délibération n°2012-89
3 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de votes : 31



M. Anthony SAINT MAXENT est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Marie-Hélène PONSART, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2012-61), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n°2012-89), M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Marc FORNESI (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henri RAOUX, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE (à partir de la délibération n°2012-71), Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE

Avaient donné pouvoir : M. Gérard FROMM à Mme Aurélie POYAU
Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE
M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENNAIRE à partir de la délibération 2012-90

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant compétence en matière de Centre Funéraire et de Morgue Intercommunale,

Vu le rapport d'activité 2011 adopté le 28 mars 2012 par le Conseil d'Administration de la Régie Intercommunale des Pompes Funèbres, présenté par M. le Président,

Vu les articles R2221-49 à R2221-52 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur les comptes de fin d'exercice de la régie, de l'information à la collectivité de rattachement dans un délai de deux mois, à compter de la délibération du Conseil d'Administration et l'annexe du rapport du directeur,

Vu l'avis de la commission « Administration Générale & Finances » en date du 4 juin 2012,

Vu l'avis du Bureau des Maires en date du 5 juin 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité.

- Approuve le rapport financier de la Régie Intercommunale des Pompes Funèbres du Briançonnais 2011, ci-joint.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 22 JUIN 2012

Date affichage : 29 JUIN 2012